

Gland, le 16 décembre 2016

**Extrait de procès-verbal
de la séance du Conseil communal
du jeudi 15 décembre 2016**

Présidence : M. Christian Gander

LE CONSEIL COMMUNAL

vu la réponse municipale au postulat de M. Patrick Uebelhart relatif à l'étude d'une jonction modeste, fonctionnelle et directe pour les piétons et les cyclistes entre le nord et le sud de la voie ferrée à proximité de Swissquote;

ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

décide

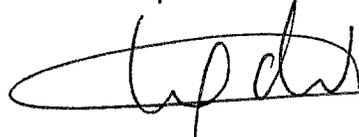
I. d'accepter la réponse municipale au postulat de M. Patrick Uebelhart.

"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :

La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".

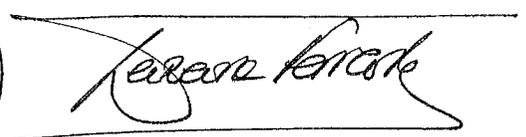
Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :


Christian GANDER



La secrétaire :


Karine TEIXEIRA FERREIRA